NOUVELLE SÉRIE
No. 68

CIRCULAIRE

Evêché de Rimouski, 25 novembre 1882

1o. *Colonisation et émigration*;—2o. *Mauvais livres et mauvais journaux.*

Bien-aimés Collaborateurs,

I. Plusieurs fois déjà j'ai attiré votre attention et celle de votre peuple sur le fléau de l'émigration de nos fidèles aux Etats-Unis, et sur le remède qu'on peut y apporter en favorisant la colonisation de nos terres incultes. Dès le commencement de mon épiscopat, il y a quinze ans, le 1 novembre 1867, (1) je mettais dans mes Ordonnances cette œuvre parmi celles qui devaient faire l'objet de la sollicitude du clergé du diocèse. Les deux années suivantes, le 21 nov. 1868 (2) et le 3 mai 1869 (3), je revenais à la charge, et engageais fortement à former partout des Sociétés de colonisation. Plus tard, le 7 avril 1872 (4), voyant le mal de l'émigration prendre une extension alarmante, je jetais le cri de détresse dans une Lettre pastorale au peuple et dans une Circulaire destinée au clergé, où je prouvais que c'était une manie insensée, désastreuse au pays, et présentant les plus grands

(1) *Mandements*, p. 75. (2) *Id.* p. 76. (3) *Id.* p. 77.
(4) *Id.* p. 223 et 224.

dangers à ceux qui s'y laissent entraîner. Je suis encore revenu là-dessus en 1874 et 1876.

En relisant avec commentaires à votre prône certains passages de ces écrits, je crois que vous rendriez un service signalé à un certain nombre de vos ouailles.

Cependant il me semble que le temps est venu de mettre en pratique ces conseils que je vous donnais alors. Pour organiser une Société de colonisation dans le diocèse, il n'est pas nécessaire d'imposer aucune contribution nouvelle, ce qui est un point capital. Il suffira d'étendre l'Association de St François de Sales, qui est déjà établie et qui aide chaque année à plusieurs chapelles dans de nouvelles missions. Carc'est là la chose essentielle : attirer et encourager les jeunes colons par la construction d'une modeste chapelle, et même, aussitôt que possible, par la résidence d'un prêtre au milieu d'eux.

Dans toute la province, je puis le soutenir sans crainte, nulle part ne se trouvent de meilleurs partis de terre, peut-être même de plus vastes territoires à coloniser, que dans nos beaux comtés de Témiscouata, Rimouski, Bonaventure et Gaspé. Mais ce qui nous manque, c'est une organisation, une direction, de l'entente.

J'ai donc résolu, à l'exemple de ce qui se fait dans plusieurs autres diocèses, d'établir une Société de colonisation, avec un Bureau de direction composé, sous ma présidence, de quelques prêtres et de quelques laïques. Ce Bureau entrera en rapports avec les différentes parties du diocèse, et, dès le printemps,

pourra se mettre à l'œuvre d'une manière efficace. J'espère pouvoir compter avec assurance sur la coopération et le bon vouloir de tous les hommes bien disposés et véritablement amis de leur pays.

II. Je croirais manquer à un devoir rigoureux de ma charge pastorale, en ne signalant point le danger que présentent les mauvaises lectures. C'est un poison subtil propre à corrompre et à tuer, non pas le corps, mais l'âme, le cœur lui-même. Néanmoins, avec le grand nombre d'écoles qui s'élèvent sur tous les points, le goût de la lecture se répand de plus en plus. Bien dirigé, il peut être la source des plus douces jouissances, des plus pures délices, des connaissances les plus utiles ; mais, entre les mains d'une jeunesse inexpérimentée, il peut devenir un instrument de ruine morale, de mort spirituelle.

Oui, la bonne presse, par ses publications sérieuses et édifiantes, fournit sans cesse une nourriture saine et vivifiante, tandis que la mauvaise presse, par ses livres et ses journaux remplis de doctrines fausses, de descriptions de mœurs lascives et d'exemples pernicieux, infiltre dans les jeunes imaginations le principe de tous les vices, d'un naturalisme odieux, le doute d'abord, puis la négation de tout devoir, de toute religion.

Ah ! jamais les pasteurs de l'Eglise, jamais les parents ne sauraient se montrer trop vigilants sur le choix des livres et des journaux qu'ils laissent s'introduire dans leur paroisse ou leur famille. Qu'ils ne permettent pas la lecture d'un livre où l'enseigne-

ment de l'Eglise ou les bonnes mœurs ne seraient pas respectés, sous prétexte qu'il a pour auteur un écrivain célèbre, et que le style en est agréable : il n'en est que plus dangereux.

De même, en dépit du prétexte qu'un journal donne beaucoup de nouvelles, ou qu'il défend telle ou telle opinion politique, qu'ils le bannissent impitoyablement, s'il reproduit de mauvais feuilletons, où la morale et la pudeur sont offensés. Malheureusement, j'ai lieu de savoir que de tels journaux sont reçus dans certaines familles, qui tiennent pourtant à passer pour respectables et religieuses.

Vous lirez cette Circulaire à votre prône, Bien-aimés Collaborateurs, et vous l'accompagnerez des développements que vous jugerez à propos.

Tout à vous en N. S.,

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski